

Marie-George Buffet
Députée, Ancienne Ministre

Monsieur Arnaud Montebourg
Ministre du Redressement Productif
139 rue de Bercy
75012 Paris

Stains, le 7 juin 2012

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le cas de l'entreprise Merck-Organon située à Eragny-sur-Epte, dans le département de l'Oise.

Cette entreprise pharmaceutique, qui fabrique des injectables, affiche pour 2011, 42 milliards de chiffre d'affaires, 12 milliards de profits et 5 milliards de dividendes servis aux actionnaires. Pourtant, le groupe a annoncé la suppression de plus de 1000 emplois en France dont 247 sur les 320 emplois du site d'Eragny-sur-Epte avec la cessation de l'activité pharmaceutique de ce site. La direction avance un motif économique pour procéder à cet arrêt de la production. Ce que contestent les salariés et leur comité d'entreprise qui a fait usage de son droit d'expertise et fait appel à un cabinet spécialisé afin d'examiner les comptes et établir si les licenciements répondent bien à des motivations d'ordre économique. Ce que refusent les représentants de la filiale française de MERCK & Co qui, pour contraindre les représentants du personnel à signer le plan de licenciements (PSE), les a assignés devant le Tribunal de Beauvais le lundi 4 juin 2012.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, l'importance de votre intervention dans ce dossier. C'est la raison pour laquelle je me joins à la demande des salariés de l'entreprise et du collectif de défense regroupant habitants et élus de ce territoire, de leur accorder une entrevue dans l'urgence pour examiner les pistes permettant de travailler à la préservation de ce site de production et de ses emplois.

Dans cette attente, soyez assuré, Monsieur le Ministre, des mes sentiments les plus respectueux.

Très cordialement

Marie-George Buffet

